

CFA de l'académie de Versailles

BP - ÉLECTRICIEN

UFA Claude Chappe - 54 Rue des Alouettes 92000 Nanterre

OBJECTIFS

Le titulaire du brevet professionnel (BP) Électricien(ne), exerce ses compétences, sous contrôle de sa hiérarchie dans les domaines du bâtiment et des infrastructures, pour des travaux neufs, de rénovation et de réhabilitation. Il intervient indifféremment sur :

- les bâtiments du secteur résidentiel (habitat individuel et collectif) ;
- les bâtiments du secteur tertiaire, des services et de loisirs ;
- les bâtiments industriels, agricoles ou commerciaux ;
- les équipements des infrastructures : éclairage public, signalisation... ;
- les réseaux électriques et de communication.

Dans ces domaines d'intervention, le titulaire du BP Électricien(ne) intervient sur toute la durée du chantier, ou de l'opération : de la réalisation de la structure du gros-œuvre (gaines, réservations et inserts dans les ouvrages en béton armé...) aux travaux de finition, de mise en service et essais avant réception. Il intervient aussi tout au long de la durée de vie du bâtiment et des réseaux (maintenance, dépannage)

Dans le cadre d'une opération technique, il sera en mesure de :

- La préparer
- La réaliser
- La mettre en service
- La maintenir
- Communiquer

CONTENU

Compétences professionnelles :

- Analyser les conditions de l'opération dans son contexte
- Évaluer les risques et proposer une mesure de prévention
- Exploiter les outils numériques professionnels
- Définir une installation à l'aide de solutions préétablies
- Organiser une opération dans son contexte
- Réaliser une installation électrique
- Contrôler les caractéristiques de l'installation
- Régler, paramétrer les matériels de l'installation
- Valider le fonctionnement de l'installation
- Diagnostiquer un dysfonctionnement
- Remplacer un matériel électrique
- Communiquer entre professionnels sur l'opération
- Communiquer avec le client, l'utilisateur, sur l'opération
- Compléter les documents de l'opération

Savoirs :

- Prévention Santé Environnement
- Français et Histoire- Géographie - Education moral et civique
- Mathématiques – Sciences physiques et chimiques
- Langue vivante
- Expression et connaissance du monde
- Prévention santé environnement

PUBLICS

- Salarié en Contrat d'Apprentissage

DURÉE

De 400 h

DATES

Date de début : 01 septembre 2026

Date de fin : 28 août 2027

Le délai d'accès à nos formations en apprentissage est compris entre 1 et 6 mois avant le début de la session, selon le calendrier de la formation.

PRÉ-REQUIS

Niveau 3 (CAP, BEP)

Être titulaire d'un CAP du secteur du bâtiment ou posséder 3 ans d'expériences dans le domaine du bâtiment.

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 4 (BAC)

VALIDATION

- Diplôme / unité de diplôme
BP électricien

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- A distance
- Cours du jour
- Face à face

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuves ponctuelles et Contrôles en cours de formation (CCF)

POURSUITE D'ACTIVITÉS

Emplois les plus couramment exercés par le titulaire du BP Électricien(ne)

- électricien(ne) ;
- électricien(ne) d'équipement ;
- installateur(trice), monteur(euse) électricien(ne) ;
- installateur(trice) domotique ;
- intérateur(trice) électricien(ne) ;
- technicien(ne) câbleur(se) réseau de communication ;
- électricien(ne), technicien(ne) de maintenance, de dépannage ;
- ...

Il peut poursuivre sa formation initiale en s'engageant dans la préparation d'une certification complémentaire ou d'un diplôme de niveau supérieur. Il peut aussi, accéder à des niveaux de qualification plus élevés, notamment dans le cadre de la formation tout au long de la vie. Au terme d'un temps de pratique professionnelle, le titulaire du BP Électricien(ne) est pleinement opérationnel. Il peut, après avoir suivi une formation au tutorat, participer, sur proposition de sa hiérarchie, à l'accompagnement d'un apprenti ou d'un stagiaire.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

[Fiche RNCP 38880](#)

Moyens matériels : Plateaux techniques équipés avec le matériel et appareils nécessaires aux formations en fonction du domaine d'activité, salles banalisées, salles informatiques. Centre d'informations et de documentation. Restauration sur site.

Moyens humains : enseignants de l'éducation nationale. Interventions ponctuelles de professionnels du secteur possibles.

Modalités de recrutement : Affelnet, dossier de candidature, entretien, tests, positionnement pédagogique. Possibilité d'intégrer le cycle de formation en deuxième ou dernière année en fonction de l'expérience professionnelle du candidat.

Modalités pédagogiques : Alternance centre de formation et entreprise. Cours en face à face ou distanciel possible. Mises en situations professionnelles. Chef d'œuvre.

COÛT

Reste à charge 0 €

FINANCEMENT

- Entreprise et OPCO

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Bâtiment et travaux publics
- Electricité, énergie
- Production industrielle

CONTACT

M. Aurélien Léger

Mail : aurelien.leger@ac-versailles.fr

Tél : 01.46.25.05.84

RÉFÉRENT HANDICAP

Mme Charleen Courtois

charleen.courtois@ac-versailles.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un(e) apprenti(e) en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements dans le cadre de sa formation en prenant contact avec la référente handicap. Ainsi, il/elle bénéficie d'un accueil et d'un accompagnement particulier tout au long de sa formation en alternance.

Une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) doit être effectuée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du département de résidence. Les équipes du CFA académique sont sensibilisées et mobilisées pour accueillir des personnes en situation de handicap et leur proposer un accompagnement adapté pour favoriser leur formation en alternance.

